

Image not found or type unknown



Problème avec un vendeur américain (mississippi)

Par **Christelle1971**, le **25/02/2011** à **15:35**

Bonjour, mes parents m'ont offert un chiot venant des USA via internet (mispuppyconnection.com). Ce chiot est arrivé le 8 Janvier en France et 1 mois après, il est tombé malade. Je l'ai donc emmené chez mon véto qui a diagnostiqué une malformation cardiaque très grave ayant entraîné le décès du chiot le 15 Janvier. Je suis bien entendu en possession de tous les documents pour prouver ce que j'avance (radios, écho-cardiaque, rapport d'autopsie). Je sais qu'en France ce problème cardiaque est un vice rédhibitoire de vente mais qu'en est-il aux USA ? Quels sont mes droits ? Que puis-je exiger ? J'attends votre réponse avec impatience.